

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKOUA DREAM »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON CITE  
MAMIE ADJOUA, BATIM 2, VILLA 32, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKOUA DREAM »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

TRANSPORT;  
COMMERCE GENERAL;  
PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,100,000 F CFA divisé en (220.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 220 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON CITE

MAMIE ADJOUA, BATIM 2, VILLA 32, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M AMANI GNAMIEN MARC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00870 du 09/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11490/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

